



Décembre 2016

Froid et neige de décembre, du blé à revendre.

➤ **Fermeture de l'administration communale**

La commune sera fermée le lundi 26 décembre 2016.

Merci de votre compréhension.

➤ **Intradel – Conteneurs papiers et cartons**

Tous les ménages ont reçu un courrier d'Intradel informant que l'Intercommunale va procéder au changement du système de collecte des papiers et cartons. Un nouveau conteneur sera mis à votre disposition à cette fin.

Nous souhaitons apporter quelques précisions :

- ✓ Pour ce nouveau conteneur, rien ne vous sera facturé pour les levées ni pour les kilos ;
- ✓ Vous n'aurez plus besoin de contenants en carton, de ficeler les colis ou de ramasser les papiers qui se seraient envolés.

L'ancien système de collecte avec des papiers-cartons en vrac n'existera plus.

Les personnes qui ne souhaitent pas de conteneur PC ont le choix entre deux solutions :

1. S'organiser avec un voisin ou avec son propriétaire pour fonctionner avec un seul conteneur pour plusieurs logements : pour rappel, il n'y a pas de facturation liée à ce conteneur ;
2. Aller au recyparc.

Les personnes qui ne souhaitent pas de conteneur doivent adresser un courrier en ce sens à l'Administration communale, rue du Village, n°3.

Dans ce courrier, pour une bonne compréhension mutuelle, nous souhaiterions connaître les motivations qui vous amènent à poser ce choix.

➤ **Bibliothèque communale – Changement d'horaire – Rectification du bulletin précédent**

Depuis le 1^{er} novembre (et non octobre), la bibliothèque est ouverte aux horaires suivants (horaire du mardi corrigé !) :

- ✓ Lundi 14h00 à 17h00 ;
- ✓ **Mardi 8h00 à 10h00 ;**
- ✓ Mercredi 14h00 à 21h00 ;
- ✓ Vendredi 14h00 à 17h00 ;
- ✓ Samedi 9h00 à 12h00.

➤ **Feux d'artifices.**

Indépendamment de l'aspect légal (voir ci-dessous), nous souhaitons attirer votre attention sur les risques de blessures et sur les dommages qui peuvent être causés aux maisons voisines (panneaux photovoltaïques, etc).

Pour rappel (Règlement Général de Police - Article 93.), **il est interdit** de faire usage de pièces d'artifice, fusées, pétards ainsi que d'organiser des illuminations ou autres feux de joie sans autorisation préalable écrite du Bourgmestre.

➤ **Problématique des chats errants**

Nos services de police sont régulièrement interpellés dans le cadre de la problématique de la multiplication des chats errants.

Si vous pensez bien faire en nourrissant ces animaux, vous contribuez malheureusement à leur prolifération et contrevenez à l'article 104 de notre Règlement général de police qui interdit de nourrir des animaux sauvages ou redevenus sauvages.

La présence de ces chats occasionne un certain nombre de nuisances telles que salissures, tapage nocturne, propagation d'infections, de parasites et de maladies, mais aussi, de destruction de sacs-poubelles, d'éparpillement des déchets ménagers qui attirent les rats... Rappelons que parmi les différentes missions dont est investi le bourgmestre, l'une d'elles est d'assurer la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique par la prise de mesures individuelles ou particulières.

Dans ce cadre et conformément à la « Convention refuge », des actions d'assainissement sont organisées dans les quartiers victimes de problèmes de « surpopulation ». Une de ces actions consiste à la stérilisation gratuite des chats sur simple présentation d'une attestation rédigée sur l'honneur au poste de la police de proximité.

Si vous constatez ou êtes victimes de chats errants, nous vous invitons à prendre contact avec notre service de police au 086/36.67.46.

➤ **A.S.B.L. Les Foyons - Activités**

- ✓ **Le samedi 17 décembre** « Noël chez les Foyons » à la salle l'Aurore à Ellemelle. Réunion dès 18h30 à la salle l'Aurore où un verre de bienvenue sera servi.

Ce sera l'occasion d'une nouvelle rencontre entre les villageois et les membres de l'entité. Il y aura à votre disposition à des prix démocratiques, des produits artisanaux (crêpes, gaufres, assiettes de charcuteries etc.) et naturellement des boissons.

Le Père Noël nous rendra visite vers 18h45 pour distribuer bonbons et friandises.

- ✓ **Tous les mercredis de 18h à 19h** (sauf vacances scolaires) : Stretching (P.A.F. :1€) à la salle l'Aurore à Ellemelle. S'étirer en douceur, en respirant calmement et profondément. Ensemble, prendre le temps de se détendre, de se faire du bien...

Contact : Christiane Close 086/36 68 86.

➤ **Police locale d'Ouffet – Nouveaux bureaux finalisés**

Les travaux d'aménagement des nouveaux bureaux de la police locale sont désormais finalisés.

Ces nouveaux bureaux sont situés au n°3, rue du Village, dans l'ancienne salle polyvalente communale, à droite du bâtiment de l'administration communale (voir l'image ci-dessous).

Une rampe d'accès pour les PMR est actuellement en construction et sera finalisée dès que le temps le permettra.



➤ **Patro d'Ouffet – Dates des réunions 2017**

Chers amis, voici les dates des réunions Patro pour l'année 2017:

28 janvier - 11 février - 25 février - 11 mars - 25 mars - 8 avril - 22 avril - 6 mai.

Au plaisir de vous revoir très nombreux en 2017.

➤ **Contrôle de votre citerne à mazout**

En vertu de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 17 juillet 2003, la Région Wallonne impose de faire contrôler votre citerne à mazout de 3.000 litres et plus et le recommande fortement lorsque votre cuve dispose d'une capacité de moins de 3.000 litres.

Ces contrôles d'étanchéité doivent être réalisés tous les 3, 5 ou 10 ans en fonction des caractéristiques de votre cuve.

Pour les citernes enterrées

	< 3000 litres	> 3000 litres
Citerne entre 10 et 20 ans	Pas obligatoire mais fortement conseillé	Tous les 10 ans
Citerne entre 21 et 30 ans		Tous les 5 ans
Citerne > 30 ans		Tous les 3 ans

Pour les citernes aériennes

	< 3000 litres	> 3000 litres
Avec encuvement	Pas obligatoire mais fortement conseillé	Tous les 10 ans
Sans encuvement (ou si date d'installation inconnue)		Tous les 3 ans

Pour une demande de contrôle ou pour une quelconque information, vous pouvez contacter le 0800/12.520 ou envoyer un email à test@maciterne.be.

➤ **Académie des Ardennes ASBL – Noël en boule**

Du lundi 26 au vendredi 30 décembre 2016 de 9h à 16h (garderie sur demande), « **Noël en boule** », stage pour enfants de 6 à 13 ans.

Peinture, dessin, bricolage, cuisine,... 75€ matériel compris.

Adresse : rue des Pahys, 6A à Ouffet

Renseignements et inscriptions : Claude MÜLLER au 0495/72.07.51

➤ **Noël au théâtre 2016 – « Biscotte et Brioche »**

Christophe Delporte et Maude Pelgrines vous présenteront « Biscotte et Brioche » (5ans et +).

Cette pièce sera présentée à l'ILC Saint-François d'Ouffet **le 26 décembre à 15h00**.

Renseignements et inscriptions : Francis Froidbise au 0495/75.71.30.

En collaboration avec le Centre culturel de Huy.

➤ **CCCA – Projection de vidéos sur les excursions de Remich et de Celles**

Le mercredi 19 décembre 2016 dès 19 h 30, une projection des vidéos commentées, tournées lors des excursions à REMICH le 13 juin 2015 et à CELLES le 28 mai 2016, aura lieu à la Salle du Conseil Communal d'OUFFET, rue du Village n°3.

Réalisation et présentation par Pol GILLET.

PAF : 1,00 €.

Réservation souhaitée pour le samedi 10 décembre 2016 auprès de Mesdames Renée LARDOT 0479/504.636, ou Mariette HENRY 086/36.66.80.

➤ **CCCA – Passeurs de mémoire**

Un groupe de Passeurs de Mémoire s'est constitué avec pour objectif de transmettre les petites histoires de la grande HISTOIRE d'Ouffet et de ses trois villages.

Les premiers travaux sont mis à la disposition de tous et consultables sur le site : www.wikihuy.be.

Contenu actuel : Présentation de chaque village et de l'entité.

A Ellemelle : les Commerces d'autrefois, anecdotes et photos ;
A Warzée : les Commerces d'autrefois, anecdotes et photos ;
A Ouffet : la Légende la Croix du Tô ;
la Laiterie Saint-Paul de Nesson (vidéo) ;
la Société Royale Sainte-Cécile (vidéo) ;
les Commerces d'autrefois, anecdotes et photos ;

Pour l'entité : Histoire : Ouffet, le Ban.

Comment consulter ?

Taper dans la barre de recherche www.wikihuy.be, un damier de carrés bleus s'affiche. **Cliquer sur « OUFFET » et faire son choix dans le Sommaire.**

En cas de difficulté, les Passeurs de Mémoire suivants répondront à votre appel :

Madame BRAQUET Marie-Jeanne : 086/36.62.24 ;
Monsieur GILLET Pol : 086/36.62.55 ;
Madame HENRY Mariette : 086/36.66.80 ;
Madame LARDOT Renée : 0479/504.636 ;
Monsieur RADELET Joseph : 086/36.64.36 ;
Monsieur THIRION Jean-Claude : 086/36.72.90.

Vous avez des histoires à transmettre ? Merci de contacter les personnes ci-dessus.

➤ **Téléservice du Condroz – Activités**

Le jeudi 8 décembre à 12h30, menu de fête, Repas de Noël, mise en bouche, entrée, plat, dessert du Père Noël, salle « Li'Hody » à Hody. Repas à 14 €, membres et sympathisants à 12 €.

Le jeudi 15 décembre, marché de Noël et shopping libre à Aix-la-Chapelle en car.

Horaires de chargement :

Tinlot 8h30 - Ouffet 8h45 - Hamoir 9h00 - Ferrières 9h15.
Retour : départ d'Aachen à 19h00.

P.A.F. : Non-membre : 22€/pers - Membre : 20€/pers

Réservation effective dès paiement sur le compte du TSC avant le 9 décembre.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le 086/36.67.18 ou le 0479/29.81.18.

➤ **ILC Saint-François - Marche Adeps**

A vos agendas : Marche ADEPS le dimanche 15 janvier 2017.

Rendez-vous à l'ILC Saint-François, 31, rue du Perron, pour le départ !

➤ **Programme Communal de Développement Rural : évolution.**

En 2008, la Commune d'Ouffet a entamé une Opération de Développement Rural (ODR) avec le soutien du GREOVA (Groupement Régional Economique Ourthe-Vesdre-Amblève). Rappelons que cette opération a pour finalité d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants de la commune. Fruit d'une collaboration entre les habitants et les mandataires communaux, l'opération vise à concrétiser des projets correspondant aux besoins des citoyens et ce, en vue d'atteindre un développement durable de la commune.

Le Ministre de la Ruralité a octroyé un subventionnement pour permettre la création de la « Maison de l'Entité » rue aux Oies. Pour rappel, cette « Maison de l'Entité » sera constituée d'une salle polyvalente et de locaux à destination des associations. Celles-ci pourront l'occuper pour organiser divers événements tels que des spectacles, soupers et autres manifestations. Les travaux devraient démarrer en 2017.

Un autre projet en cours reprend la création d'une « Maison de village » à Ellemelle. Cette nouvelle salle l'Aurore permettra d'accueillir de multiples activités et événements locaux, ce qui dynamisera la vie culturelle, sociale et sportive du village. L'avant-projet a été approuvé par la Direction du Développement rural. Le bureau d'architecture travaille à la finalisation du dossier projet.

La phase de concrétisation des projets se poursuit. Les autorités communales entameront très prochainement les démarches de demande de subventions pour la création d'un pôle culturel, touristique et de rencontres sur le site de la Tour de Justice.

Le Conseil communal et la CLDR ont déjà décidé de déposer auprès de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et la Ruralité une demande de convention-faisabilité pour le développement d'une aire de divertissements, de rencontres, de logements et d'aménagements en faveur de la mobilité douce au terrain du Doyard.

Quant au GTCV (Groupe de travail chemins vicinaux), il a réalisé l'inventaire des chemins et sentiers repris à l'atlas de 1841. Cet inventaire était nécessaire pour répondre au nouveau décret prévoyant l'actualisation de l'atlas des voiries communales afin de proposer un réseau de cheminement cohérent ainsi que le renforcement du maillage des chemins et sentiers. Ce projet rencontrera les besoins de mobilité douce actuels et attendus dans l'avenir. Préalablement à l'application de ce décret, un projet dit « Projet pilote d'inventaire et d'actualisation des voiries communales » est d'application depuis le début de cette année. Ouffet a été retenue comme commune pilote satellite de la commune voisine de Durbuy.

Ce réseau est déjà en cours de traçage sur base de cartes numérisées et géo-référencées, c'est-à-dire que, à terme, l'alignement, soit la limite entre le domaine public et le domaine privé, sera précis et pourra bénéficier d'une reconnaissance de valeur juridique. Ce projet pilote a une durée de 2 ans. Après, ce nouveau maillage sera disponible pour tous sur le site de la Région wallonne.

Une autre action du GTCV a été la réactualisation et la mise à jour des promenades. Dans les prochaines semaines, une nouvelle carte sera éditée. Au verso de cette carte vous trouverez un plan des rues et chemins de notre commune.

Le GTCV a pu compter sur la collaboration du GREOVA pour la réalisation de ce travail.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOVA qui accompagnent la Commune d'Ouffet dans l'exécution de son PCDR ou auprès de Renée Lardot, Echevine en charge du Développement rural.

asbl GREOVA – Service PCDR

Place de Chézy, 1

4920 Harzé – Aywaille

Tél. : 04/384.67.88 - Fax : 04/384.74.37

pcdr@greova.be

<http://www.pcdr.be>



➤ **La Teignouse ASBL - FestiFuté 2016 : le bulletin de fin d'année !**



L'année 2016 fut un bon cru pour le label **FestiFuté ! 17 évènements futés** à son actif, presque **1000 éthyloests** passés et **1300 fêtards futés** venus s'informer au Mobil'AIR sur les consommations en milieu festif. Et tout ça... en 9 mois ! Le bilan est donc très positif !

Cette réussite tient en un mot : la **collaboration** ! Nous tenons à remercier tous les organisateurs d'évènements, soucieux du bien-être de leur clientèle, pour leur confiance, leur investissement personnel et leur créativité. Nous ne pouvons que les féliciter et les encourager à continuer sur cette voie ! Continuons ensemble, pour le bien-être de tous en milieu festif !

Si vous souhaitez disposer **gratuitement** de ce service **unique** en Ourthe-Amblève-Condroz, offert par votre commune, contactez sans plus attendre l'équipe FestiFuté au 04/384.44.60, 0473/28.48.18 ou via espacefute@lateignouse.be.

➤ **La Teignouse ASBL - Rejoignez l'équipe de bénévoles !**

Dans le cadre d'un projet **de soutien scolaire, les écoles fondamentales, la Commune d'Ouffet et La Teignouse AMO** lancent un appel aux bénévoles. Ce projet vise à mettre en relation des **élèves du primaire**, ayant des difficultés scolaires, avec des bénévoles susceptibles de les aider dans leurs apprentissages. Nous recherchons des personnes ayant un peu de temps libre après les heures scolaires et souhaitant s'investir auprès des jeunes de la commune.

Intéressé(e) ?

- Vous désirez donner un coup de main, offrir un peu de votre temps, de vos compétences, et vous engager dans un projet en tant que bénévole ;
- Vous êtes prêt à consacrer aux enfants quelques heures par semaine durant l'année scolaire ;
- Vous possédez un certificat de bonne vie et mœurs ;
- Vous disposez de connaissances pédagogiques et d'un bagage scolaire suffisant ;
- Vous vous sentez capable de travailler avec les enfants et de les soutenir dans leurs travaux scolaires.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter : Tél. : La Teignouse AMO, Amélie Attout 0490/45.79.49 ou Clara Kurz 0471/54.27.99 - e-mail : info@lateignouseamo.be

➤ **Collégiale Saint-Médard d'Ouffet – Concert par l'Euro Symphonic Orchestra**

Grand concert par l'Euro Symphonic Orchestra et son chef Pascal Peiffer qui vous emmènera à Vienne pour un après-midi féérique sur les pas de Johann Strauss.



Le dimanche 18 décembre 2016 à 15h00 en collaboration avec les commerçants et de l'administration communale.

Entrées : Adultes 12 € - Gratuit pour les moins de 12 ans – Les Art. 27 sont les bienvenus.

Une organisation par « ELOW'S » (EllemelleOuffetWarzée Seniors), avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Province de Liège.

A cette occasion et dans une belle ambiance de Noël, les **commerçants d'Ouffet et le Syndicat d'Initiative** nous accueillent à la Tour de Justice pour un partager dès midi une petite dégustation avant et/ou après le concert.

Editeur responsable : Caroline MAILLEUX-CASSART, Bourgmestre